

# Antibes: chasse aux décibels à bord d'une voiture électrique

Publié le jeudi 18 août 2011 à 11H03



En attendant l'installation des capteurs, la société réalise déjà des mesures à bord d'une voiture électrique test. (Photo Franck Fernandes)

La société antiboise à l'initiative des véhicules électriques en libre-service se lance dans un projet européen de développement durable

Un petit pas pour le développement durable, et peut-être un grand pas pour la ville. La société Vu Log fait d'Antibes une cité pilote pour concrétiser un projet ambitieux : équiper les voitures électriques en libre-service de capteurs, pour mesurer les nuisances sonores et la pollution de l'air. Selon Georges Gallais, directeur de Vu Log, « les gens se plaignent du bruit et de la pollution, mais n'ont pas de chiffres précis sur lesquels s'appuyer. »

## Impliquer les citoyens

Klaxons, embouteillages, trafic intense... À bord du véhicule électrique, un instrument mesure les décibels de la route à chaque instant.

Dans un premier temps, l'objectif est de réaliser des cartes de la ville, mettant en avant les nuisances sonores à partir de chiffres précis et indiscutables.

Dans un second temps, ces résultats sont diffusés auprès d'un large public, pour impliquer les citoyens dans l'effort de réduction de bruit et de la pollution.

Pourquoi installer des capteurs sur les voitures électriques ? Les véhicules sont utilisés à longueur de journée par différents usagers. Les capteurs vont pouvoir prendre les mesures dans un maximum de rues, et ce, plusieurs fois par jour.

Partant du principe que les nuisances sont causées par l'intensité du trafic, Vu Log vise, à terme, l'augmentation de son parc de véhicules électriques.

### **Un projet européen**

Aujourd'hui, la société compte six voitures en libre-service à Antibes, et cent soixante abonnés.

Cette innovation, encore au stade expérimental, s'intègre dans le volet « environnement » d'Elliot, un vaste projet européen. La Commission européenne finance ce programme à hauteur de 2,32 millions d'euros répartis sur trois ans entre les quatorze partenaires. Pour l'innovation développée par Vu Log, cela représente environ 100 000 euros sur les trois années à venir.

### **Mesurer, analyser, et commenter**

En revanche, pour l'heure, la municipalité d'Antibes-Juan-les-Pins ne participe pas au financement de cette innovation.

Les mesures réalisées par les capteurs seront d'abord analysées par Atmo Paca, l'organisme qui surveille la qualité de l'air de 90 % de la région. Pour une bonne interprétation des données, il faut, par exemple, distinguer les bruits provenant d'une route fréquentée, d'un jardin d'enfants situé à proximité.

Les résultats finaux seront postés sur un site Internet interactif. Ainsi, non seulement les utilisateurs pourront visualiser les cartographies des nuisances sonores, mais ils pourront aussi réagir, commenter, et participer au grand débat du développement durable

Fanny Moulin (fmoulin@nicematin.fr)